

BLOC-NOTES

Services de Garde Médecins

A partir de 20 h et jusqu'à 8 h, pour les Urgences et les Services de garde, composer le 15. Le centre 15 régule les appels des médecins de Cadillac et de Rions.

Pharmacies

26/07 Langlade (Paillet)
9/08 Noël (Cadillac)

Urgences

Gendarmerie 17 05 57 98 12 90
Pompiers 18 05 57 98 00 16
Centre anti poison 15 05 56 96 40 80
Ambulances Claverie 05 56 62 65 25
Taxi 05 56 62 65 25
Dépannage GDF 05 56 79 92 60
SAUR 05 53 49 77 00
Numéro disponible 24h sur 24h, 7j/7j
Permanences dans les locaux rue du Pourret à Cadillac de 14h à 17h les lundis uniquement
DDE 05 57 98 08 50
Voies Navigables de France 05 56 62 66 50
Dépannage EDF 0810 333 033
SASS 05 56 76 54 93
Service d'Accompagnement Social aux Soins
73 rue Cazeaux Cazalet
Lundi, mercredi, vendredi de 9h à 19h45. Mardi, jeudi, dimanche de 9h à 16h45.

Cinéma Lux Programme

Du 22 juillet au 4 août

Avant-première

Là-haut

Lundi 27/07 à 20 h 30

Egalement à l'affiche

Les beaux gosses

Mercredi 22/07 à 21 h, jeudi 23/07 à 15 h, vendredi 24/07 à 15 h, samedi 25/07 à 21 h, dimanche 26/07 à 18 h

Lascars

Mercredi 22/07 à 15 h, samedi 25/07 à 18 h, dimanche 26/07 à 21 h, lundi 27/07 à 15 h

Good morning England

(V.O.S.T)

Jeudi 23/07 à 21 h, vendredi 24/07 à 21 h, samedi 25/07 à 15 h

Harry Potter 6

Mercredi 29/07 à 15 h, vendredi 31/07 à 15 h, samedi 1/08 à 21 h, dimanche 2/08 à 18 h, lundi 3/08 à 15 h, mardi 4/08 à 15 h

Le déjeuner du 15 août

(V.O.S.T)

Mercredi 29/07 à 21 h, jeudi 30/07 à 15 h, samedi 1/08 à 18 h, dimanche 2/08 à 21 h

La journée de la jupe

Vendredi 31/07 à 21 h, samedi 1/08 à 15 h

Tellement proches

Jeudi 30/07 à 21 h, lundi 3/08 à 21 h

Agenda du Maire

Jeudi 23 juillet : conseil municipal
Monsieur le Maire sera en congés du 24 juillet au 23 août 2009.

Agenda des élus

Jeudi 23 juillet : conseil municipal
Jeudi 30 juillet : commission communication

Numéro spécial

Balades en Cadillac

Mercredi 12 août 2009

Il sera distribué à partir du 12 août

Prochain numéro

du Cadillac info

Mercredi 26 août 2009

ATTENTION : en raison des congés du service communication, ce numéro sera uniquement disponible chez les commerces dépositaires du journal municipal.
Merci de votre compréhension.

CADILLAC info

Journal d'information municipal
Bimensuel
Directeur de la publication : Hervé de Gabory,
Maire de Cadillac
Rédaction : Sophie Le Port
Distribution : Ki-cible (Langon)
Tirage : 2300 ex
N° ISSN 0183-0805
Dépôt légal à parution



CADILLAC info

Mercredi 22 juillet 2009 n° 309

A la Une ! Un règlement pour le cimetière

Lors de la dernière séance du conseil municipal du 25 juin, les élus ont émis un avis favorable concernant le projet de règlement du cimetière communal.

Dans le cadre de la reprise des tombes en état d'abandon, la commune est devenue propriétaire des caveaux se situant sur les emplacements concernés. La vente de ces caveaux va permettre à la municipalité de financer la restructuration progressive du cimetière et notamment la reprise physique des tombes en état d'abandon.

Le conseil municipal a approuvé les tarifs suivants :

Pour un caveau 4 places : 557 €

Pour un caveau 6 places : 727,50€
Pour un caveau 8 places : 860 €
Pour un caveau 10 places : 1050 €

Ces tarifs correspondent environ à 25 % de la valeur du neuf.

Par ailleurs, le conseil municipal a fixé un tarif pour le caveau d'attente qui dispose de deux places.

Inhumation dans le caveau provisoire :

1^{er} mois : 15 €
2^{ème} mois : 25 €
3^{ème} mois : 30 €

A partir du 4^{ème} mois jusqu'au 12^{ème} mois : 50 €/mois

Tout mois entamé est dû.

SOMMAIRE

A la une : Un règlement pour le cimetière	p 1
Gros plan sur la ville	p 2
Les échos de Cadillac (Balades en Cadillac, le marché hebdomadaire, le concours départemental des villes et villages fleuris)	p 3
Bloc notes	p 4

GROS PLAN SUR LA VILLE

La sécurité des Cadillacais

« Suite au comportement des cyclomotoristes évoqué dans le Cadillac info daté du 22 juillet 2009, de nombreuses infractions ont été relevées. Il ressort que plusieurs contrevenants sont des jeunes de Cadillac et des environs. Il est demandé à leurs parents de s'assurer que les engins pilotés soient conformes à la réglementation en vigueur (bruit, assurance, rétroviseurs...) et que leurs enfants respectent le code de la route (port du casque, vitesse, respect de la signalisation...). Ils doivent également les inviter à se montrer plus respectueux avec autrui.

D'autre part, si vous organisez une fête, pensez à avertir vos voisins. Cette démarche n'empêche pas que de jour comme de nuit, il ne faut pas mettre la musique trop forte.

Lorsque vous quittez votre véhicule, n'oubliez pas de verrouiller les portières. Ne laissez rien d'apparent qui pourrait tenter les voleurs.

Si vous quittez votre habitation pour une longue période, nous vous invitons à prévenir vos voisins ou amis, afin qu'ils alertent les Forces de l'ordre s'ils constatent des faits anormaux.

**La Municipalité,
la Police municipale
et la Gendarmerie nationale** ».

Inscriptions au restaurant scolaire

Nous vous rappelons que vous avez jusqu'au 31 juillet pour inscrire votre enfant. Attention : seuls ceux dont les parents auront déposé un dossier pour que leurs enfants déjeunent au restaurant scolaire, pour la rentrée 2009-2010, seront accueillis à la rentrée le 3 septembre.

Service des passeports

Dans un souci d'efficacité et pour assurer la bonne marche de nos services, **seules les personnes ayant pris un rendez-vous au 05 57 98 02 10 seront reçues à la mairie.** Les créneaux horaires des rendez-vous sont **les mercredis, vendredis et samedis de 9 h à 10 h** (prévoir environ 15 minutes pour l'élaboration du dossier). En dehors, les personnes ne pourront pas être accueillies par le service des passeports.

Horaires d'ouverture de l'Office de tourisme

Pendant la saison estivale, **les bureaux de Cadillac sont ouverts 7 jours/7**, du lundi au vendredi, de 9 h 30 à 12 h et de 14 h à 19 h ainsi que le week-end de 10 h à 12 h et de 14 h à 18 h.

Concours de pétanque

Les jeudis 23 et 30 juillet et le jeudi 6 août dès 14 h au boulodrome municipal. **Renseignements au 05 56 62 11 53.**

A.T.I.

L'Association de Tutelles et d'Intégration tiendra une permanence **en mairie, le mercredi 5 août, de 14 h à 16 h (sans rendez-vous).**

C.A.U.E

Jean-Noël Bord, architecte conseiller tiendra une permanence **le vendredi 7 août de 14 h à 16 h à la mairie.**

Séances de signatures

A l'occasion de la parution de la revue « La C.G.T au cœur de l'hôpital psychiatrique, l'hôpital au cœur de la ville », **Jacques Brisset sera présent le 25 juillet à la Librairie Jeux de mots et le 1^{er} août à la bouquinerie Paj à Paj de Cadillac.**

Ball-trap

Le samedi 22 août dès 14 h et le dimanche 23 août toute la journée au château d'eau La Gravette.

Renseignements au 06 61 35 12 29.

Vide grenier au profit du C.C.A.S

L'Amicale du personnel municipal de Cadillac organisera son vide grenier au profit du Centre Communal d'Action Sociale, **le dimanche 13 septembre dans la bastide.** Buvette et restauration sur place. **Renseignements et inscriptions auprès d'Isabelle à l'accueil de la mairie au 05 57 98 02 10.**

LES ÉCHOS DE CADILLAC

Balades en Cadillac

L'équipe des baladins s'active actuellement aux derniers préparatifs de la 15^{ème} édition du Festival « Balades en Cadillac ». **Du 21 au 23 août**, les visiteurs pourront apprécier une programmation entre swing et voltige.

Concerts, fanfares, théâtre de rue, cirque seront au rendez-vous, sans oublier les promenades à bord des célèbres Cadillac. Vous pourrez retrouver l'association cadillacaise des Veneurs d'Épernon (sonneurs de trompes de chasse), le trio guinguette Bordelune, Rue de la Muette, Homo melodicus, le duo « Comme à la maison » des Sans additif, Pilarski et Caumon et Luca Costa.

Du côté des fanfares, vous pourrez écouter les rythmes des toulousains God save the Cuivre, des bordelais La clé d'Ruth et La collectore sans oublier les filles de Mademoiselle Orchestra.

Balades en Cadillac, c'est aussi du rêve avec la participation de compagnies mêlant théâtre, magie, cirque. Seront présents l'association Cretonart, les compagnies L'arbre à vache, Acidu, Philophile, Breloques et Adrenaline. Un spectacle pyrotechnique en bord de Garonne clôturera le Festival. Christophe Pavia proposera également ces étonnantes métamorphoses coiffures. A noter que l'entrée sera libre et gratuite

et que l'inauguration du Festival se tiendra **le dimanche 23 août à 11 h 30 sur le parvis de la halle.**

L'association recherche des hébergeurs et des bonnes volontés qui souhaiteraient contribuer au succès de l'événement.

Inscriptions à l'accueil de la mairie au 05 57 98 02 10.

Rendez-vous le 12 août 2009 pour un numéro spécial Balades en Cadillac.

Le programme est d'ores et déjà disponible sur le site www.mairiedecadillac.com (rubrique « Cadillac s'anime »).

Le marché hebdomadaire

Le marché de Cadillac, pour être une institution très ancienne, n'en est pas moins moderne dans son fonctionnement.

Il réunit chaque samedi de 8 h 30 à 12 h 30 entre 70 et 100 commerçants non sédentaires, quelle que soit la saison. Vous y trouvez des produits frais provenant des producteurs, des étals de fruits et légumes, des bouchers, des poissonniers et produits de la mer, des plats préparés... Les vêtements, l'équipement de la maison et de la personne, complètent la proposition. En fait, c'est une véritable galerie marchande qui s'installe pour vous chaque samedi matin.

Une commission réunissant des représentants des divers syndicats et des élus s'attèle à

résoudre les problèmes et à apporter des améliorations à ce rassemblement.

Sachez enfin qu'un cahier est disponible en mairie pour noter toutes vos remarques au sujet du marché.

Le concours départemental des villes et villages fleuris

De nouveau, Cadillac participe à l'édition 2009 de ce concours visant à récompenser les communes pour leurs efforts, en faveur de l'embellissement, du fleurissement et de la création d'un environnement favorable à l'accueil et au séjour des habitants et des touristes.

Mercredi 15 juillet, Corinne L a u l a n et Jean-Pierre B i r o n n e a u, adjoints au Maire et membres de la commission espaces verts, accompagnés de Cyrille Outin (jardinier de la ville) ont reçu le jury départemental mené par M. Hubert. Un tour de ville a permis au comité de constater le fleurissement existant mais également de découvrir les réalisations des premiers lauréats du concours communal primés en 2008. Lors de cette balade, le jury a félicité plusieurs fois les Cadillacais des rues Sarrazine et de La tour pour leur fleurissement. Il faudra attendre début 2010 pour savoir si la ville de Cadillac sera inscrite au palmarès.

